

Colloque du Dros L'engagement des jeunes – 5 octobre 2017



Propos introductifs de Monsieur Gérard Delga, directeur régional et départemental par intérim

Monsieur le conseiller régional,

Monsieur l'administrateur provisoire de la caisse d'allocations familiales des Bouches du Rhône,

Monsieur le directeur général de la caisse d'allocations familiales des Bouches du Rhône,

Monsieur le directeur de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire,

Monsieur le directeur régional de l'Insee,

Mesdames et messieurs,

Je suis très heureux d'ouvrir à vos côtés ce colloque sur l'engagement des jeunes, organisé par le dispositif régional d'observation sociale, en partenariat avec l'Insee et le l'Injep.

Depuis maintenant plus de 10 ans que le Dros existe, il est de tradition qu'un colloque sur les grands enjeux sociaux de la région soit organisé tous les deux ans avec l'Insee. Je me félicite, cette année que le partenariat s'élargisse à l'Injep, une structure du ministère de la jeunesse que nous connaissons bien et que nous accueillons avec plaisir.

Vous le savez, le Dros est un bel outil de connaissance partagée, qui rassemble toutes les parties prenantes des politiques de cohésion sociale dans la région, collectivités, associations, services de l'État, organismes sociaux. Cet outil n'existerait pas sans la Caf des Bouches du Rhône qui en assure le fonctionnement et que je remercie tout particulièrement.

Pourquoi avoir choisi, avec l'ensemble des partenaires du Dros, ce thème de l'engagement des jeunes, comme objet de ce colloque ?

« Être utile et se sentir utile » ! C'est la définition donnée par 80 jeunes volontaires du service civique le 31 août à l'Élysée en présence du président de la république. Ils ont su résumer en six mots quinze ans de recherche et d'enquêtes sur l'engagement bénévole. L'engagement repose d'abord sur la volonté de se confronter à la réalité et d'agir sur elle, mais il est aussi une action sur soi-même, pour trouver ou construire son parcours dans la société.

L'engagement est une valeur désintéressée, un don de soi. Comme le disait Madame Betancourt : « tout ce qui ne se compte pas est ce qui compte le plus ».

Naturellement, les institutions économiques, politiques et sociales attendent de nos jeunes qu'ils soient pleinement acteurs.

Dès lors un fait est certain : l'engagement des jeunes est devenu un objet de politiques publiques à part entière, à tous les niveaux territoriaux.

Je vais donc rapidement l'illustrer pour l'État, afin de vous montrer les actions entreprises et les résultats obtenus, tout en sachant que la mise en œuvre de ces politiques pose un tas de questions, auxquelles j'espère que les travaux d'aujourd'hui vont apporter des réponses.

Quelles sont donc les politiques de l'État en matière de soutien à l'engagement des jeunes, et comment cette politique se décline-t-elle dans la région ?

Un premier constat : Les politiques de soutien à l'engagement se sont portées ces dernières années massivement sur l'engagement civil, c'est-à-dire sur l'engagement au service de l'intérêt général, principalement au sein d'associations, dans des formes qui se sont peu à peu structurées par exemple dans le volontariat de service civique ou le volontariat international. Cette forme d'engagement, largement plébiscitée par les jeunes, peut par certains côtés être considérée comme trop dépolitisée, ou au contraire trop éloignée d'un engagement professionnel dans le monde économique. En gros, à côté du militant ou de l'entrepreneur, aujourd'hui les jeunes plébiscitent le volontariat. Le

secret espoir des politiques publiques est bien sûr que cette forme d'engagement nouveau puisse contribuer, par ses vertus éducatives propres, à faire de nos jeunes des citoyens éclairés et engagés dans la vie sociale et économique.

Le deuxième constat, c'est celui des efforts menés afin que cette politique de soutien à l'engagement se fasse de manière cohérente au sein d'un véritable parcours « citoyen ». Le terme de parcours est à la mode, il comporte l'idée de construire des continuums éducatifs. Un ancien ministre parlait d'une fusée à 4 étages du parcours de l'engagement :

- D'abord l'éducation à la citoyenneté, qui fait l'objet d'un réel renouveau dans les cursus scolaires, mais qui est aussi au cœur de l'éducation populaire,
- Ensuite la journée défense et citoyenneté, dont l'allongement est un objectif toujours d'actualité,
- Le service civique, dont l'ambition d'une généralisation à une moitié d'une classe d'âge a été réaffirmée par le président de la République. Il convient aussi de citer l'année de césure à l'université, destiné à valoriser l'engagement dans les cursus de formation,
- Enfin la réserve civique pour les adultes, ou encore l'engagement bénévole dans les associations, récemment reconnu par la loi via le compte engagement citoyen.

Pour notre région, quels résultats peut-on tirer de ces ambitions ?

Tout d'abord, je souhaite saluer et valoriser l'action des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui œuvrent au quotidien auprès des jeunes de la région. La DRDJSCS et les DDCS contribuent au soutien de leur action

- via, la professionnalisation des acteurs (plus de 1600 diplômes relevant des professions sociales sont attribués chaque année en Paca, ainsi que 1500 Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) chaque année),
- via le soutien à leur projet associatif (350 postes FONJEP ou encore la formation des bénévoles), ou la garantie apportée à la qualité éducative de leur action dans le cadre des projets éducatifs de territoire.
- Près de 2000 jeunes partent chaque année en chantiers internationaux de jeunes bénévoles, pour des actions de valorisation du patrimoine ou de l'environnement.

Ensuite, je voudrais saluer les 5000 jeunes de la région qui ont réalisé une mission de service civique en 2016, au sein de près de 700 organismes agréés dans la région, associations, collectivités, administrations. Ce nombre a doublé par rapport à 2015, ce qui montre à la fois l'intérêt des jeunes, et la volonté éducative des organismes qui les accueillent. Les services de l'État, outre le financement de l'indemnité, veillent, comme vous le savez, à la haute valeur éducative de cette expérience d'engagement, en accompagnant les structures, et en veillant scrupuleusement à la non substitution à l'emploi.

Et les perspectives de développement du service civique sont encore nombreuses dans la région.

Enfin, la réserve civique se met en place progressivement dans la région (on compte néanmoins plus de 2400 réservistes), mais elle est complémentaire à la vitalité des centaines de milliers de bénévoles associatifs (Plus d'1 million en Paca).

En 2016, la DRDJSCS a financé près de 2000 formations de bénévoles pour un montant d'environ 400 000 euros, ainsi que de nombreuses actions innovantes en matière de vie associative. Certaines vous seront d'ailleurs présentées aujourd'hui, à l'instar de la coopérative jeunesse de Gap ou encore du parlement libre des jeunes.

Cette politique volontariste et sa déclinaison en région pose néanmoins de nombreuses questions, et je souhaiterais citer parmi celles-ci quatre défis principaux.

- Le premier défi est celui de la mixité. Beaucoup de dispositifs d'engagement civil souffrent d'un certain entre-soi social, ou semblent réservés à une certaine frange de la jeunesse. Le jeune engagé est souvent doté d'un capital scolaire, social et culturel important, et son expérience de l'engagement va optimiser, dans la plupart des cas, son CV. Beaucoup de progrès ont néanmoins été faits. Ainsi près de 25% des jeunes qui ont effectué une mission de Service Civique en Paca sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Mais il nous faut une extrême vigilance sur ces questions, toujours réinventer des modalités d'information au plus près des jeunes les plus en difficulté. Je souhaitais à ce sujet saluer l'action du réseau information jeunesse dans la région, qui mène une action de proximité de qualité.
- Le deuxième défi consiste à lutter contre la tentation de l'instrumentalisation. Dans un contexte de chômage, de ruptures dans les parcours scolaires, les

dispositifs de soutien à l'engagement pourraient être vus, par les jeunes comme par les institutions, comme des dispositifs d'insertion par défaut. Le haut-commissaire à l'engagement civique vient récemment de nous demander la plus extrême vigilance quant au fait que les missions de service civique ne sont pas là pour remplacer la diminution des contrats aidés. Le service civique n'est pas un outil d'insertion en tant que tel, c'est une expérience éducative qui doit aider à l'insertion, mais qui a ses modalités spécifiques.

- Le troisième défi est celui des territoires. Les politiques de jeunesse doivent être adaptées aux besoins des jeunes au plus près de leur bassin de vie, à une échelle communale voire intercommunale. Les collectivités ont un rôle essentiel dans l'écoute des besoins des jeunes, la coordination des acteurs, le montage des projets. Sur la tranche des 12 – 25 ans, nous devons progresser collectivement pour construire de véritables politiques intégrées de jeunes. La DRDJSCS a lancé une expérimentation avec les communes de Carpentras et Manosque concernant l'animation territoriale du service civique et l'évaluation des besoins en matière d'ingénierie territoriale. Nous serons attentifs et soutiendrons toutes les initiatives allant en ce sens, et je pense tout particulièrement aux actions des Caf en matière de « réseau acteurs jeunesse ».
- Le dernier défi, sans doute le plus important, est celui de la place accordée aux jeunes dans la société. Les institutions construisent des politiques qui leur sont destinées, mais quelle place leur fait-on à la table des centres de décision, et quelle valeur accorde-t-on à leur parole ? L'État, comme d'autres, n'est pas exemplaire en la matière, mais tente d'expérimenter de nouvelles modalités de travail, comme le dialogue structuré par exemple, ou encore pose des normes de rajeunissement, comme par exemple dans le cadre du renouvellement du Ceser et l'obligation d'y nommer des jeunes de moins de 30 ans. C'est un défi collectif, qui est affaire de méthode, mais aussi de posture que nous pouvons toujours tenter de modifier dans nos pratiques professionnelles. Dans le programme de cette journée, j'espère que les jeunes présents ne vont pas se gêner pour prendre la parole !

Je saisis enfin l'opportunité de cette journée pour vous annoncer un colloque co-organisé par le Haut-commissaire à l'engagement civique et l'Université d'Aix-Marseille sur le

thème des engagements professionnels et sociétaux qui aura lieu le 10 novembre prochain.

Voilà les quelques mots que je souhaitais dire pour introduire cette journée et je vous souhaite, Madame, Monsieur une très bonne journée de travail.